

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration de tableaux - Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Député-Maire à solliciter le concours du Ministère de la Culture pour la réalisation de travaux suivants :

- Intervention de Mme Brigitte ARBUS sur la couche picturale de divers tableaux du Musée Classé (département Beaux-Arts) - coût total de l'opération : 30 764,84 F TTC réalisable en 2 tranches égales de 15 382,42 F TTC.

- Intervention de Mme Jeanne AMOORE pour la restauration sur place de diverses peintures du Musée Classé (département Beaux-Arts) - coût total de l'opération : 30 764,84 F TTC réalisable en 2 tranches égales de 15 382,42 F TTC.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis favorable à ces propositions et au fur et à mesure du versement des subventions par le Ministère, les encaisser en recettes au chapitre 903.61 / article 1051 (subvention de l'Etat) - 00509 / code service 52010 et les affecter en dépenses au même chapitre article 235 (restauration d'oeuvres d'art) - 00509 / code service 52010.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.